

Après avoir rappelé que l'agriculture a joui chez tous les peuples et dans tous les temps d'une protection particulière, Monseigneur ajoute :

« On conviendra avec nous que cette estime avait sa raison d'être, dans l'esprit des peuples.

« Or cette raison d'être, cette cause partagée par toutes les nations policées, que l'agriculture est la véritable assise d'une société, qu'il n'y a pas de peuple malheureux avec une agriculture florissante, et que ces deux mots : honneur et bonheur, devaient résumer toute la vie des campagnes, — par quel sorte de vertige l'homme des champs abandonne-t-il donc son village pour courir les hasards des grandes cités ?

« Comment expliquer l'entraînement qui le pousse trop souvent à la ruine de ses espérances et de son bonheur.

« Nous pourrions en signaler la cause dans le besoin de tout voir, de tout goûter ; de là naissent, en effet, les appétits sensuels d'une nature dont nous ne savons pas réprimer les mouvements ; cette vague inquiétude qui nous fait jeter les regards sur les lointains horizons, l'ambition, le désir d'un bien être que l'on entrevoit à travers le prisme de l'imagination, et qui doit se changer, hélas ! vite en déceptions et en amers désenchantements. Voilà une des causes de la désertion de nos campagnes.

« C'est au chef de famille et au pasteur des âmes qu'il appartient de combattre cette cause du trop facile abandon du toit domestique, à eux de retenir l'enfant mal conseillé, le jeune homme entraîné par ses précoces instincts d'indépendance et de liberté. Que ne peuvent pas leurs exhortations et leurs sages conseils !

« Il y a un siècle et demi, les maisons de nos habitants avaient quelque chose de repoussant. Aujourd'hui, de grands changements ont été apportés, et l'on ne saurait comparer la demeure de nos plus humbles fermiers à la chambre obscure, à la cave infecte ou à la mansarde ouverte à tous les vents occupés par les familles ouvrières des grandes cités.

« Il en est de même des vêtements qui jadis, hiver comme été, consistaient souvent en étoffe d'apparence misérable ; aujourd'hui, ils sont faits d'étoffe solide, où la laine intervient pour une bonne part. Les femmes et les enfants sont vêtus chaudement, convenablement ; tout démontre donc qu'une amélioration considérable s'est opérée dans le bien être du paysan.

« Mais, à ce point de vue, le sort de l'agriculteur est préférable à celui de l'ouvrier des villes. Quel que soit son peu d'aisance, le cultivateur trouve toujours un toit pour s'abriter, des vêtements pour se couvrir.

« A la campagne, rien ne lui manque des choses nécessaires à la vie ; il est connu du propriétaire, du prêtre, de tous ses voisins qui ne lui refusent jamais l'hospitalité réclamée au nom de celui qui n'eut pas où reposer sa tête. On ne lui mesure pas sa place au foyer. Sans doute, ce n'est pas la fortune, mais c'est la sécurité du lendemain ; c'est la certitude que ni la faim, ni les intempéries n'amèneront avec elles une mort anticipée. En est-il de même pour l'ouvrier sans travail des grands centres de population ? Certes, nous voulons être juste pour tous ; mais qui ne conviendra avec nous que la charité est autrement intelligente dans les campagnes que dans les cités ?

« Si de perfides propositions venaient donc se faire entendre, si des désirs d'ambition s'élevaient dans vos âmes, ah ! rappelez aussitôt à votre esprit les conseils que vous donne aujourd'hui votre cœur paternel !

« Songez aux victimes déjà si nombreuses de l'ambition, et jetez un regard sur tous les objets que votre cœur aime quand il était bon et modeste ; à toutes les sollicitations, répondez avec un judicieux villageois qui, pressé par un roi puissant qui voulait se l'attacher, s'écria : Comment quitterai-je ma chaumière ? Mon vieux père y est mort,

mon fils y vient de naître ! Ces deux mots résument le passé et le présent ; quant à l'avenir, il vous sera garanti à tous par votre fidélité à garder la place que la Providence vous a faite ; le bonheur est à ce prix, ne l'oubliez pas.

Invasion du Canada et siège de Québec par les Américains, en 1775.

PAR LOUIS R. YVES.

(Suite.)

Le lendemain, Schuyler se rendit à l'Île-aux-Noix. Là, il publia une proclamation assurant les Canadiens que son armée n'avait pour mission que de combattre les troupes anglaises, qu'elle respecterait leurs personnes, leurs propriétés, et qu'elle désirait leur procurer les libertés des sujets anglais. Attaqué d'une maladie dangereuse, Schuyler laissa l'armée, et le commandement passa à Montgomery.

Avant d'examiner la conduite des Canadiens dans cette guerre, jetons un coup d'œil rapide sur leur histoire depuis la conquête. Ce résumé est nécessaire pour nous expliquer la position qu'ils ont prise.

Quatorze années, à peine, s'étaient écoulées depuis que le sort des armes les avait soumis à leurs nouveaux maîtres. Affaiblis par une guerre désastreuse, en partie ruinés par la dévastation de leurs propriétés, et abandonnés par presque toute la noblesse et la classe instruite, leur situation d'abord avait été très-critique. Jusqu'en 1764, ils avaient été soumis au régime militaire. Ensuite un gouvernement civil avait été investi du pouvoir, et l'avait exercé d'une manière despotique. Dans le même temps, l'introduction des lois anglaises et l'administration de la justice, par des juges incompetents et ignorant la langue française, causèrent aux Canadiens de nouvelles inquiétudes. Un autre grief était leur exclusion des emplois publics, car leur croyance ne leur permettait pas de prêter le serment du test.

On sait que le gouverneur Murray, par une conduite pleine de modération, adoucit les rigueurs de la politique anglaise ; il eut pour cela la disgrâce de ses compatriotes. Par malheur il était obligé de compter avec des conseillers et des fonctionnaires pour la plupart indignes de leurs charges. Aussi s'en plaignait-il dans un rapport au ministère.

Il devait être pénible pour la population canadienne, déjà au nombre de 70,000 âmes, d'être gouvernée par un petit nombre d'hommes encore étrangers à leurs coutumes et à leurs besoins politiques. Cependant les Canadiens souffraient en silence, et montraient peu de mécontentement, du moins d'une manière ouverte. Ils s'occupaient paisiblement de leurs affaires particulières, et peu à peu l'aisance revint avec les récoltes abondantes, en même temps que le commerce devenait florissant.

Le général Carleton, successeur de Murray dans l'administration de la province, l'imita dans sa modération. Mais le régime civil ne pouvait subsister longtemps ; il ne plaisait pas plus aux Anglais qu'aux Canadiens. Les premiers demandèrent une Chambre d'Assemblée, et les Canadiens se contentèrent de réclamer le rétablissement de leurs lois et privilèges et les anciennes limites de la province.

A diverses reprises, on fit des enquêtes sur l'état du pays. Le Conseil d'Etat et le Bureau des Plantations s'occupèrent de ces rapports et des pétitions des habitants ; ils entendirent encore le témoignage du gouverneur et de plusieurs personnages du pays. L'Angleterre comprit enfin que le temps était venu de modifier sa politique et de se montrer plus libérale envers nos ancêtres, au moment où les autres colonies menaçaient de se séparer d'elle. C'est ce qu'elle fit par l'acte de Québec.

La nouvelle constitution reconnaissait le libre exercice de la religion catholique, rétablissait les lois civiles françaises, mais maintenait les lois criminelles anglaises. Elle agrandissait de plus les limites de la province, et ouvrait aux Canadiens l'entrée aux emplois publics.

Loin de nous la pensée d'approuver la constitution de 1774 ; elle laissait trop à désirer. Nous rendro le libre exercice de notre religion, le rétablissement de nos lois françaises, n'étaient que des actes de simple justice. Mais nous sommes portés à croire que sans l'insurrection des colonies anglaises, l'Angleterre nous les aurait également accordés. Toutefois les Canadiens, assurés du bon vouloir de la métropole, se montrèrent satisfaits de l'acte de Québec. Le clergé et la noblesse témoi-